



www.accordeonsuisse.com



Accordéon Suisse
Association Romande des Musiciens Accordeonistes ARMA

Résultats des votes – assemblée du 29 août 2020 – par voie de correspondance

Nombre de voix maximum : 33 (10 FCVDA, 10 AAAJU, 5 FCFRA, 5 FCGEA, 3 FCVSA)

Nombre de bulletins reçus : 25

Majorité : 13

Les membres de l'ARMA prennent une décision sur les points suivants de l'ordre du jour. Les documents des différents points de l'ordre du jour sont mis en lien sur ce formulaire et ou consultable sur notre site internet :

<http://www.accordeonsuisse.com/search/label/AG>

Ordre du jour			Abstention
Je suis d'accord avec la procédure de réaliser cette assemblée par correspondance. <i>La procédure par voie de correspondance est acceptée</i>	16 oui	7 non	2
1. Bienvenue 1.1 Salutations 1.2 Nomination des scrutateurs			
2. Administration 2.1 Présences			
2.2 Approbation du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 2 novembre 2019 <i>Est-ce que vous validez le procès-verbal de l'AG extraordinaire du 2 novembre 2019 à La Chaux-de-Fonds ?</i> <i>Le procès-verbal de l'AG extraordinaire du 2 novembre 2019 est accepté.</i>	22 oui	1 non	2
3. Rapports Est-ce que vous validez les différents rapports de votre comité ? <i>Les différents rapports sont acceptés.</i>	21 oui	1 non	3
4. Projet accordeon.ch			
4.1 Futur de l'ARMA <i>Quelle variante choisissez-vous pour le fonctionnement de l'ARMA pendant cette période de transition ?</i> <i>L'AG ARMA a choisi la variante 2 :</i> <i>Variante 2 : L'ARMA réduit son activité et passe le témoin à accordeon.ch</i>	6 voix Variante 1	17 voix Variante 2	2
4.2 Cotisations 2020 <i>Est-ce que vous soutenez la proposition du comité ARMA : les sociétés qui sont membres d'accordeon.ch sont exonérées de la cotisation ARMA ?</i> <i>Les sociétés qui sont membres d'accordeon.ch sont exonérées de la cotisation ARMA</i>	25 oui	0 non	0
4.3 Budget 2020 Est-ce que vous validez le budget 2020 tel que présenté ? <i>Le budget 2020 tel que présenté est accepté.</i>	19 oui	4 non	2
4.4 Fonds pour la jeunesse accordeon.ch Est-ce que vous acceptez que l'ARMA contribue au fonds pour la jeunesse d'accordeon.ch à hauteur de 5'000.- ? <i>L'ARMA contribuera au fonds pour la jeunesse d'accordeon.ch à hauteur de 5'000.-</i>	15 oui	10 non	0
5.1 Confirmation des délégués de fédérations Est-ce que vous confirmez les délégués de fédérations ? <i>Les délégués de fédérations sont confirmés.</i>	23 oui	0 non	2

St-Prex, le 29 août 2020

Les scrutateurs :

Stéphanie Paccot

Didier Simond